

Jacynthe Touchette se porte volontaire pour être la secrétaire pour toutes les réunions du conseil d'établissement de l'année 2025-2026.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Caroline Sauvageau que l'ordre du jour soit adopté avec modification de l'ordre des points pour mettre le point concernant le service de garde au début (point 13 devient point 5).

Approuvé par Anne Périgny

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum, mot de bienvenue
2. Désignation d'un-e secrétaire pour la rencontre
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Élection du-de la président-e et vice-président-e
5. Adoption des règles de fonctionnement du service de garde
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 juin 2025
7. Règles de régie Interne
8. Calendrier des rencontres
9. Formation obligatoire destinée aux membres du conseil d'établissement
10. Déclaration annuelle d'intérêts des membres du conseil d'établissement
11. Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement
12. Approbation des sorties éducatives et culturelles
13. Retour sur l'assemblée générale annuelle des parents
14. Points d'information/rapports
 - 14.1 Direction
 - 14.2 OPP-Financement
 - 14.3 Personnel enseignant
 - 14.4 Personnel professionnel et de soutien
 - 14.5 Parents
 - 14.6 Comité de parents
 - 14.7 Membre de la communauté
15. Levée de la réunion

4. ÉLECTION DU OU DE LA PRÉSIDENT.E ET VICE-PRÉSIDENT.E

Frédéric d'Aragon se propose comme président.

Jacynthe Touchette se propose comme vice-présidente.

Approuvé à l'unanimité

5. ADOPTION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE

Roxana Rodriguez présente le fonctionnement pour les sorties et activités du service de garde. Le service de garde paye les taxes des sorties et activités. Le coût des autobus pour les sorties est un obstacle significatif.

Roxana Rodriguez présente aussi la nouvelle programmation du service de garde qui sera envoyée aux parents et accrochée au babillard dans l'entrée du service de garde.

Les règles de fonctionnement du service de garde sont présentées avec une emphase sur les changements. Entre autres, les tarifs ont été mis à jour ainsi que le lieu de relocalisation en cas d'urgence. Une précision a aussi été ajoutée comme quoi, une fois la date limite passée, les parents ne seront pas remboursés si l'enfant est absent.

IL EST PROPOSÉ PAR Patricia Maisonneuve que les règles de fonctionnement du service de garde soient adoptées.

Approuvé par Jacynthe Touchette

6. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL (2025-06-11)

Le procès-verbal a été envoyé par courriel aux membres qui l'ont lu avant la réunion.

IL EST PROPOSÉ par Caroline Sauvageau que le procès-verbal de la séance du **2024-03-18** soit approuvé sans dispense de lecture.

Approuvé par Sébastien Desmarchais.

7. RÈGLES DE LA RÉGIE INTERNE

Les règles de régie interne sont harmonisées à travers le CSSDM et le modèle proposé est très semblable à la version maison qui est en place à l'école.

La régie interne est lue en groupe.

IL EST PROPOSÉ par Caroline Sauvageau que le modèle de règles de la régie interne du CSSDM soit adopté.

Approuvé par Fériat Bouchiha.

8. CALENDRIER DES RENCONTRES

Le calendrier des rencontres a été établi par les membres du CE et ira comme suit :

7 octobre
11 novembre
9 décembre
20 janvier
17 mars
14 avril
12 mai
9 juin

9. FORMATION OBLIGATOIRE DESTINÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Tous les membres réguliers du CE ont déjà suivi la formation obligatoire.

10. DÉCLARATION ANNUELLE D'INTÉRÊTS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le formulaire de déclaration annuelle d'intérêts des membres du conseil d'établissement est rempli sur place durant la réunion.

11. ADOPTION DU BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le budget annuel sera réparti comme suit :

- Un souper lors de la réunion du 9 décembre
- Un souper lors de la réunion du 9 juin
- Les surplus, le cas échéant, seront utilisés pour offrir un cadeau aux bénévoles de l'école (ex. une carte cadeau)

IL EST PROPOSÉ par Jacynthe Touchette que la proposition de budget annuel de fonctionnement du CE soit adoptée.

Approuvé par Anne Périgny.

12. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES ET CULTURELLES

Le calendrier des sorties au théâtre de la Maison de la Culture Mercier est présenté aux membres.

Il y aura aussi une sortie éducative au Salon du livre en transport en commun pour les 6^e année et la classe mixte 5^e/6^e le 21 novembre. Cette sortie ne coûtera que le prix du transport en commun pour les adultes. Cinq bénévoles seront nécessaires pour que la sortie ait lieu. Afin de créer du fonds pour acheter des livres lors de cette sortie, une activité de vente de pâtisseries sera organisée à l'école.

Des parents du CE mentionnent que c'est malheureux pour les autres élèves du 3^e cycle comme la classe mixte de 4^e/5^e année qui ne profitera pas de cette sortie, ce qui crée des inégalités au sein d'un même cycle.

Les enseignantes ont expliqué qu'il s'agit d'une sortie aux places très limitées. Aussi, les sorties sont à l'initiative des enseignantes et il est important de respecter leur autonomie.

Le CE croit que, dans la mesure du possible, les activités devraient être planifiées pour être égalitaires à travers les cycles en prenant en considération les classes mixtes.

Les sorties sont approuvées par le CE.

13. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

L'assemblée s'est bien déroulée.

Un nombre semblable de parents étaient présents et une plus grande participation de ceux-ci a été remarquée, notamment pour la création d'un OPP.

Le CE croit que de combiner l'assemblée générale avec la rencontre de parents est une bonne stratégie pour rejoindre le plus de parents possible.

14. POINT D'INFORMATION / RAPPORTS

14.1 Direction

La nouvelle directrice, Ethel Chacon est heureuse d'être à notre école.

14.2 OPP- Financement

La présidente de l'OPP, Lyne Breton, est venue se présenter aux membres du CE et prendre de l'information sur le financement, puisqu'il était auparavant assuré par le CE.

Il y a une discussion sur les campagnes de financement en cours (paniers de légumes) et à venir (chocolat).

La directrice se renseignera à propos du processus de dons et de reçus d'impôt.

14.3 Personnel enseignant

Caroline Sauvageau présente le projet d'émulation pour motiver les élèves. L'année dernière, le budget d'émulation consistait en 15\$/enfant par enseignante, 100\$ par spécialiste et 50\$ par TES, orthopédagogue et orthophoniste. Obtenir les mêmes montants que l'année dernière serait suffisant.

Ethel Chacon suggère de créer un budget pour les fêtes (ex. Halloween) de 800\$ pour faciliter l'initiative de projets pour l'école. Les enseignantes ont toujours la possibilité de présenter une autre demande de montant pour d'autres initiatives.

IL EST PROPOSÉ par Frédéric d'Aragon que les montants pour l'émulation et le budget de fêtes soient adoptés.

Approuvé par Jacynthe Touchette.

14.4 Personnel professionnel et de soutien

NA

14.5 Parents

Patricia Maisonneuve a partagé un concours pancanadien du fonds Amuse École qui pourrait nous aider à avoir le montant nécessaire au remplacement du module de jeux dans la cour d'école. La nouvelle directrice n'est pas en mesure à ce moment-ci de produire la documentation et les détails nécessaires pour participer à ce concours, mais il serait bon de garder ce concours en tête pour l'année prochaine.

Jacynthe Touchette a partagé aux enseignantes la ressource de formation scientifique par des ateliers et des kits d'activités scientifiques Technoscience aux enseignantes qui connaissaient déjà cette ressource.

Patricia Maisonneuve dit avoir entendu des parents parler du manque de communication à l'école. La direction et les enseignantes ont rappelé l'existence de l'Info-Parents qui est envoyé chaque mois ainsi que la disponibilité des enseignantes à répondre aux parents par courriel ou autre moyen au besoin. Il est aussi mentionné que dans certains cas, certaines attentes de parents pourraient ne pas pouvoir être comblées puisque, par exemple, chaque situation problématique ne sera pas communiquée à tous les parents. Les parents qui entendent ce genre de commentaires peuvent rappeler qu'il est possible de communiquer avec les enseignantes et la direction s'ils ont des questions.

14.6 Comité de parents

Le quorum n'a pas été rencontré lors de la réunion du mois d'août et la réunion suivante avait lieu au même moment que la rencontre du CE.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est ____19h31_.

Présidence

Direction d'établissement

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction